

Tours, le 12 janvier 2018

Le proviseur

aux

Membres de la Commission Hébergement et
Restauration

Compte rendu de la commission du jeudi 11 janvier 2018



Lycée général et
technologique
Jacques de Vaucanson

Le proviseur
2017 / 2018

Dossier suivi par
Stéphane Blardat
T 02 47 54 13 13
F 02 47 51 05 28
ce.0371418r
@ac-orleans-tours.fr

CS20019
1 rue Védrines
37081 Tours Cedex 2

Présents :

- Stéphane BLARDAT, Proviseur
- Sylvie SOUCHET, Gestionnaire
- Ludovic AUBRAY, Chef de cuisine
- David BIBAULT, Agent d'encadrement
- Pauline RABOT, Elève interne
- Constance KOOYMAN, Elève interne
- Hugo ALLEGRE, Elève interne
- Mme KUT, Parent d'élève
- Mme VERDOLLO, Parent d'élève

Observations et demandes des élèves

- Diversifier les parfums de confiture du petit-déjeuner.
Ajout du parfum « fruits rouges ».
- Réintroduire le Nutella au petit-déjeuner.
Il sera proposé les mardis et jeudis.
Les élèves déposeront les couteaux dans un bac de trempage.
- Les élèves de l'internat filles 2^{ème} et 3^{ème} étage sont très satisfaits de l'entretien des chambres en ce début d'année.
- Don d'un lave-linge pour l'internat filles.
La faisabilité du branchement est en cours.
- Est-il possible d'ouvrir les chambres avant 18h ?
La répartition des personnels de surveillance sur l'établissement ne le permet pas actuellement.
- Les internes-externés 2^{ème} année post bac demandent la possibilité de passer demi-pensionnaires au 3^{ème} trimestre.
Accordé à titre exceptionnel pour cette année scolaire en raison du calendrier scolaire et de la date des concours, sous réserve que la demande soit exprimée 15 jours avant la fin du 2^{ème} trimestre janvier/mars conformément au règlement du Service de Restauration et d'Hébergement.
- Les élèves post bac sollicitent la poursuite du début des cours à 7h45 l'année scolaire prochaine.
Le principe est accordé pour l'année scolaire prochaine.



2/2

Observation et demandes des parents d'élèves

- Est-il possible d'ajouter des porte-serviettes dans les chambres ?
Ce point est mis à l'étude.
- Les potages frais sont appréciés des élèves.
- Diminuer la matière grasse dans les pâtes et proposer une sauce en accompagnement.
- Absence de diversité des plats le soir.
- Absence de savon à l'externat, bâtiment E 2^{ème} et 3^{ème} étage et de désinfectant à l'entrée du self.
Il sera remédié à cette observation.

Précisions

- La gestionnaire rappelle que sur le prix d'un repas payé par les élèves, soit 4,12€, la part réservée aux denrées alimentaires est de 2,36 € ;
- À partir du 12/01/2018, du jus de fruits frais pressé est proposé au petit-déjeuner ;
- Une pomme sera régulièrement proposée au goûter des internes, et une corbeille de fruits sera mise à la disposition des élèves le soir.

Le proviseur précise que les parents d'élèves peuvent être accueillis de manière inopinée au service de restauration scolaire au tarif d'un hôte de passage.

S. Blardat

Proviseur